

38^e *La* philippe **Gilbert** junior



Course cycliste pour juniors internationaux Dossier technique



Etape 1 | Samedi 7 octobre 2023

Harzé > La Gleize (82 km)

10h30 > 11h40

PERMANENCE, INSCRIPTIONS, DOSSARDS:

EN PERMANENCE, INSCHRIJVINGEN, RUGNUMMERS:

CHÂTEAU DE HARZÉ

ROUTE DE BASTOGNE, 1 - 4920 AYWAILLE

Vestiaires / kledkamers:

ROYAL FOOTBALL CLUB HARZÉ

RUE DU PRÉ DE LHONNEUX,1 - 4920 AYWAILLE

11h55 : Briefing

Tirage au sort des véhicules / Begeleiders

CHÂTEAU DE HARZÉ

COUR HAUTE

12h40 : Briefing sécurité

CHÂTEAU DE HARZÉ

COUR HAUTE

Photo-finish:

double dossard / dubbel rugnummers

13h55 : Départ officiel / Officieel start

CHÂTEAU DE HARZÉ

vers / omstreeks 16h00 :

Arrivée / aankomst

RUE DE L'ÉGLISE - LA GLEIZE

Podium:

Cérémonie protocolaire :

- Le premier coureur de l'étape.
- Le leader du classement général individuel (maillot jaune).
- Le premier du classement individuel des Monts (maillot blanc à pois rouges).
- Le premier du classement individuel des rush (maillot vert).
- Le premier du classement individuel des jeunes (maillot blanc).

Permanence / permanentie :

SALLE LE WÉRIHAY

RUE DE L'ÉGLISE, 34 - 4987 LA GLEIZE (STOUMONT)

Vestiaires arrivée / kledkamers

CLUB DU TENNIS RUE DE L'ÉGLISE, 11 - 4987 LA GLEIZE

Contrôle médical / medische controle

TENNIS CLUB

RUE DE L'ÉGLISE, 11 - 4987 LA GLEIZE



La 38^e
philippe Gilbert junior

Organisation du

GUIDON D'OR

Fan club Philippe Gilbert

7-8 octobre 2023

**Epreuve U.C.I. 2.1
pour juniors**

Directeur de course :

GILON Christian

Rue du Bassin, 8

4800 VERVIERS

GSM : +32 498 578 312

E-mail: cgilroy@skynet.be

Directeur de course adjoint :

GILBERT Jeannot

Rue Bellinheid 12 B

4920 REMOUCHAMPS

GSM : +32 474 220 545

E-mail: jeangilbert@hotmail.fr

Coordinateur sécurité :

GILBERT Christian

rue Bellevue,1

4920 HARZE

GSM : +32 474 95 80 08

sophierixhon@hotmail.com

Responsable parking équipes :

WAUCOMONT Roger

Avenue de la Libération,1

4920 AYWAILLE

GSM: +32 473 620 613

**Parcours et modifications
éventuelles voir le site**

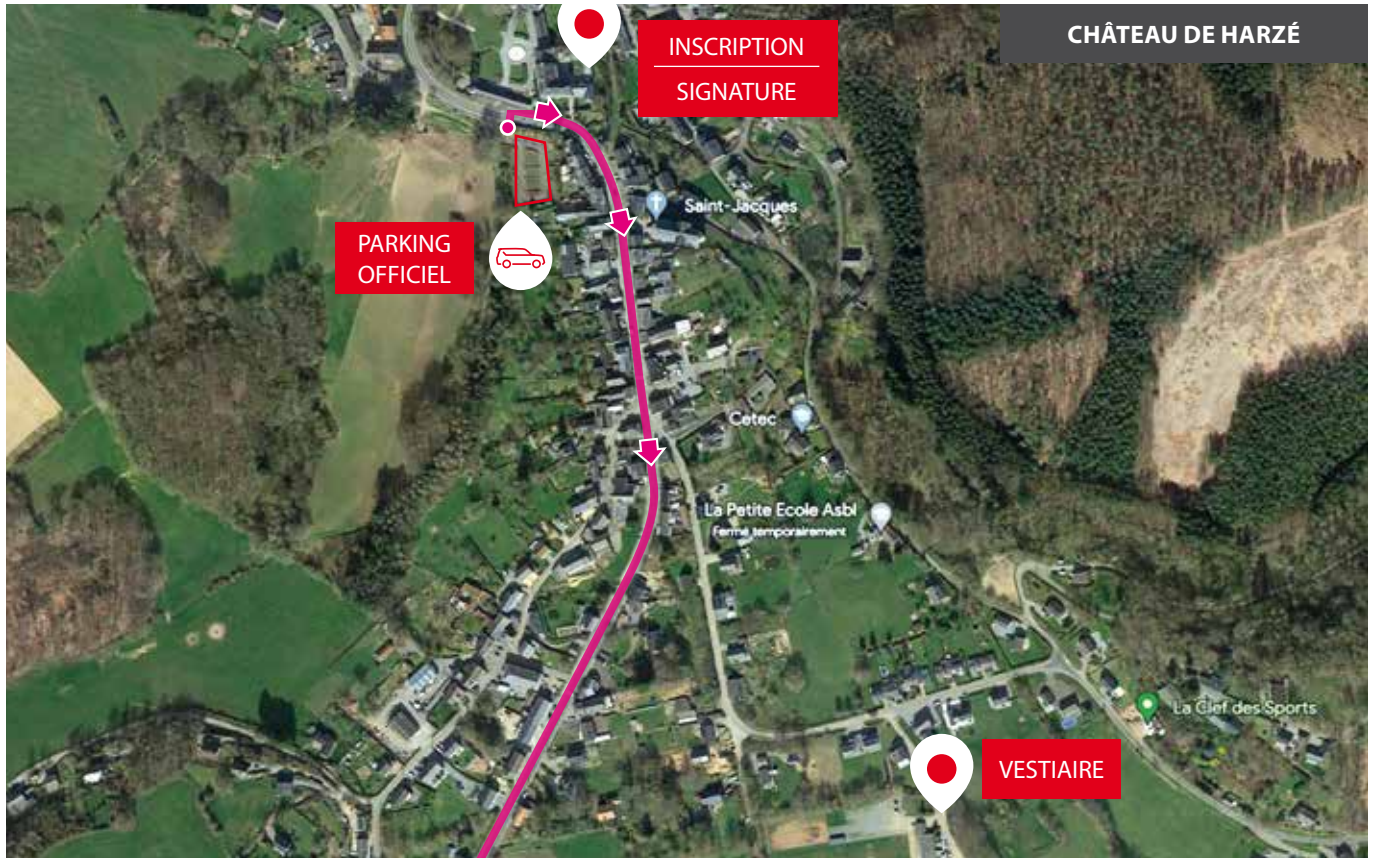
www.fanclubphilippegilbert.be



Zone de départ

[ÉTAPE 1 et 2]

Rue de Bastogne, 1 - Harzé



Zone après l'arrivée

[ÉTAPE 1]

Salle le Werihay - La Gleize 35



Etape 2 | Dimanche 8 octobre 2023 Harzé > Remouchamps (112,3 km)

Vestiaires / kledkamers:

ROYAL FOOTBALL CLUB HARZÉ
RUE DU PRÉ DE LHONNEUX, 1 - 4920 AYWAILLE

BRIEFING SECURITE :

11h00 : CHÂTEAU DE HARZÉ
RUE DE BASTOGNE, 1 - HARZÉ
COUR HAUTE

12h25 : Départ officiel / Officiële start
CHÂTEAU DE HARZÉ - PARKING

vers / omstreeks

15h30 : Arrivée / aankomst
ESPLANADE DE LA REDOUTE
REMOUCHAMPS

Podium :

Cérémonie protocolaire :

- Le premier coureur de l'étape.
- Les trois premiers du classement général individuel.
- Le premier du classement de la Montagne.
- Le premier du classement individuel des rush.
- Le premier du classement individuel des jeunes.

Permanence / permanentie :

CENTRE RÉCRÉATIF
RUE MARSALE 10 - 4920 REMOUCHAMPS

Vestiaires arrivée / kledkamers

TERRAIN DE FOOTBALL AYWAILLE
AVENUE DE LA PORALLÉE - 4920 AYWAILLE

Contrôle médical / medische controle

DANS UN MOBIL HOME À L'ARRIVÉE (LA REDOUTE)



Parcours et modifications
éventuelles voir le site

www.fanclubphilippegilbert.be



Zone de départ

[ÉTAPE 1 et 2]

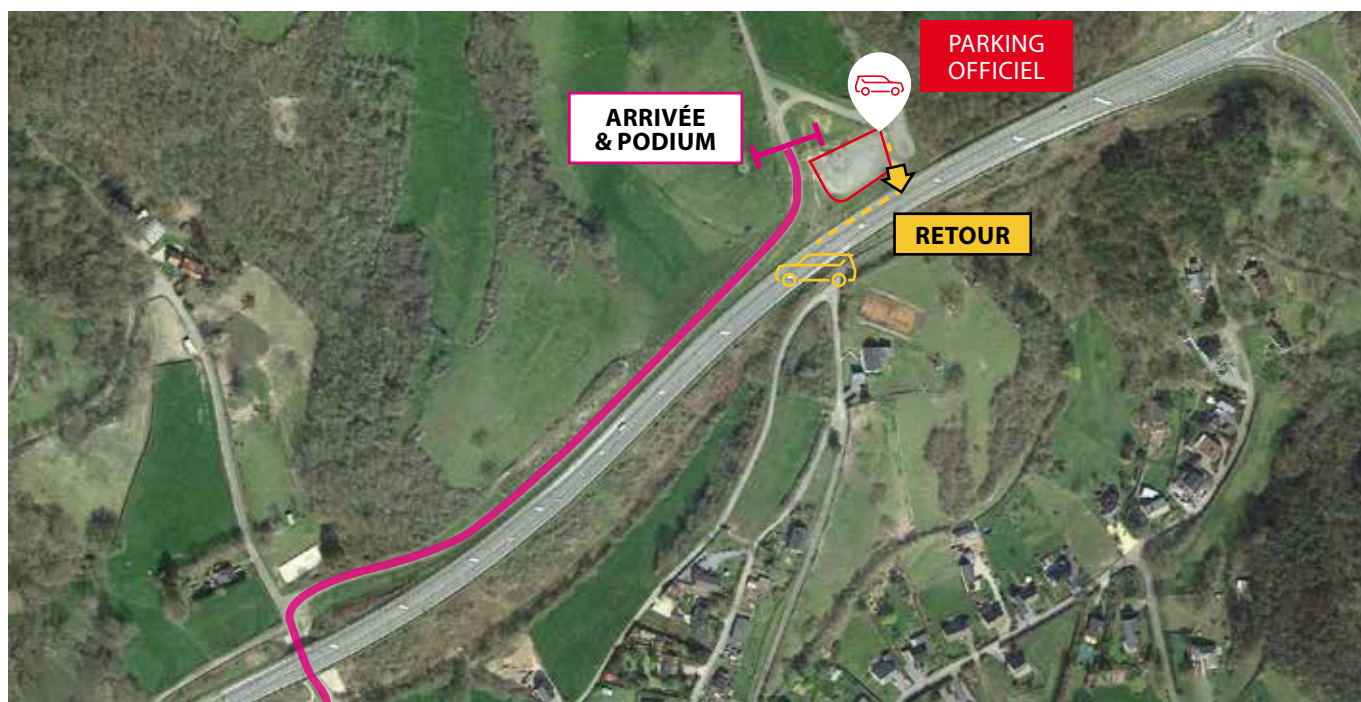
Rue de Bastogne, 1 - Harzé

➔ CARTE IDEM ÉTAPE 1

Zone d'arrivée

[ÉTAPE 2]

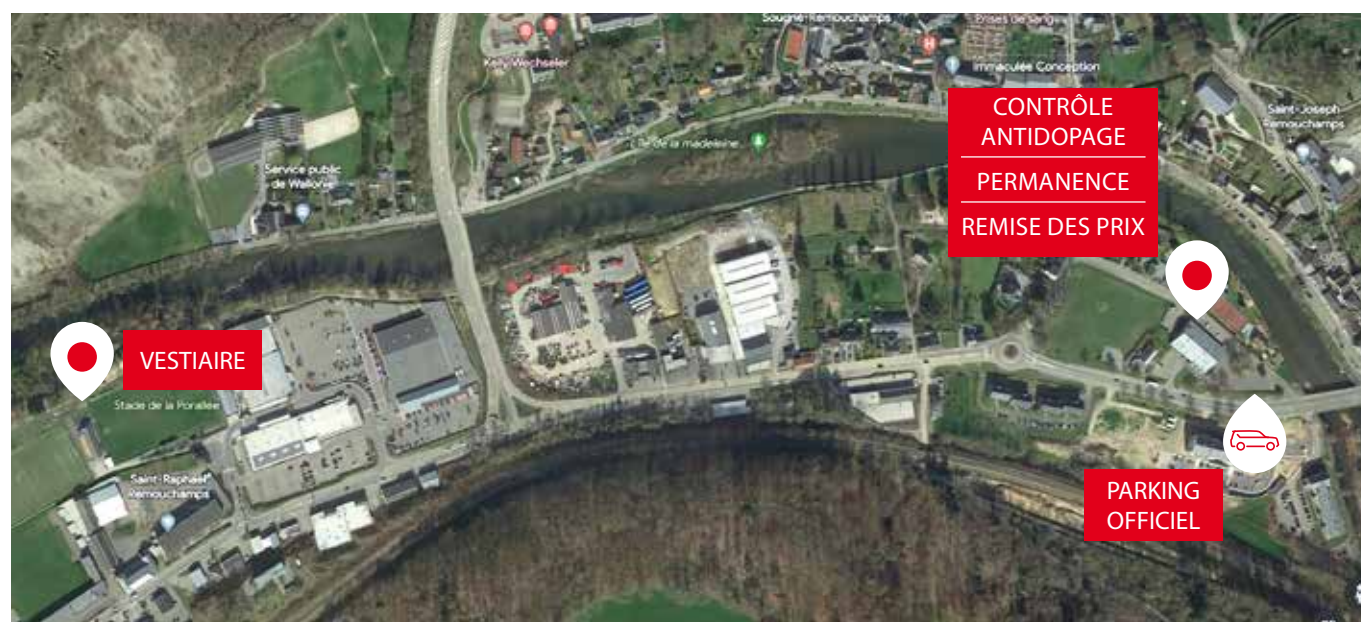
Côte de la Redoute



Zone après l'arrivée

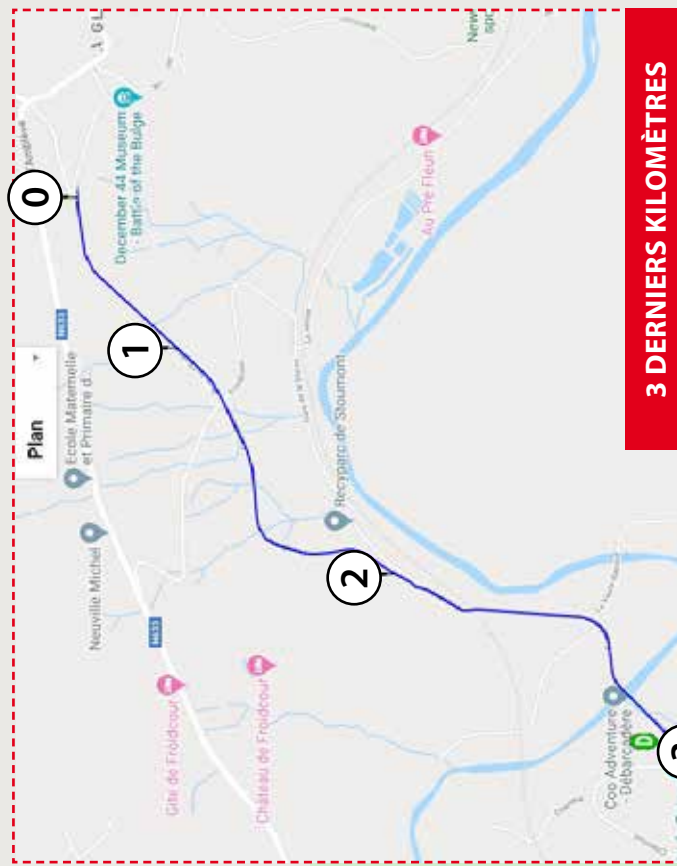
[ÉTAPE 2]

Centre récréatif - rue Marsale 10 - 4920 Remouchamps

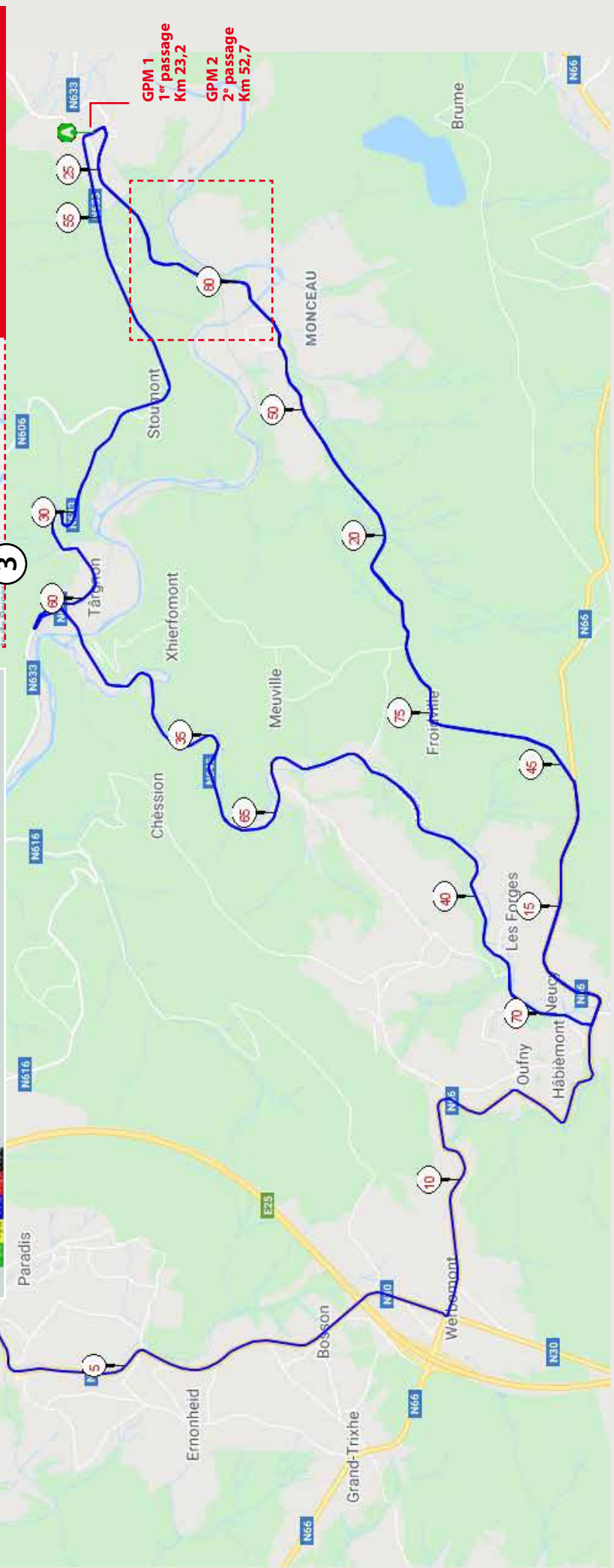


Etape 1 | Samedi 7 octobre 2023 | Harzé > La Gleize (82 km)

Communes	Rues de passages	Kms P	Kms R	Kms/h kms/h	42 kms/h 13h55
AYWAILLE	Départ officiel : château Harzé rue de Bastogne en cortège sur 2,7km par les rues : N30 rue de Bastogne, N30 Houssonloge				
FERRIERES	Départ officiel : N30 Houssonloge, km 0,4 N30 Pouthon, N30 Grand'Route, Werbomont N30 Bosson, km 5,7 N66 route de Stavelot	0	82	14h00	14h00
STOUMONT	Chevron N66 route de Stavelot, km 10,7 N66 route de Huy, km 13,5 dir Rahier, km 14,7 Froidville, km 15,9 rétrécissement à dr, km 18,8 Cheneux, km 19,2 Chicane, km 20,8 Zone déchets km 21,1 WO km 22,8 La Gleize rue de l'Eglise	3	79	14h05	14h04
1 ^{er} PASSAGE DE LA LIGNE	GPM 1 Côte de la Gleize	7,3	74,7	14h12	14h10
STOUMONT	<p>← rue de l'Eglise, N633 rue du Centre, km 23,6 N633 route de l'Ambième, WI(km 26)</p> <p>km 26,2 Stoumont N633 route de l'Ambième, km 26,3 îlot central, km 27,4 îlot central,</p> <p>km 29,3 Targnon N633 gare de Stoumont, km 30,1 N645 La Lienne dir Lierneux,</p> <p>km 30,6 Zone déchets km 30,9 - km 34,5 RUSH 1 (camping Les Salins) WO(km 36)</p> <p>km 38,6 Les Forges N645 La Lienne, km 40,1 Neufmoulin N66 route de Huy dir Malmédy, km 42,9 dir Rahier,</p> <p>km 44,1 Froidville, km 45,3 rétrécissement à dr, WI(km 45,5) KM 48,2 Cheneux, km 48,7 Chicane,</p> <p>km 50,1 Zone déchets km 50,4 km 52,2 La Gleize rue de l'Eglise WO(km 52,2)</p>	23,2	58,8	14h36	14h32
2 ^e PASSAGE DE LA LIGNE	GPM 2 Côte de la Gleize	23,3	58,7	14h37	14h33
STOUMONT	<p>← rue de l'Eglise, N633 rue du Centre, km 53 N633 route de l'Ambième, km 55,6 Stoumont N633 route de l'Ambième, WI(km 55,4)</p> <p>km 55,7 îlot central, km 56,8 îlot central, km 58,7 Targnon N633 gare de Stoumont,</p> <p>km 59,6 N645 La Lienne dir Lierneux,</p> <p>km 60,1 Zone déchets, km 60,4 début RAVITAILLEMENT km 60,9 fin, km 61,2 fin Zone déchets, WO(km 65,5), km 64 RUSH 2 (camping Les Salins)</p> <p>km 68 Les Forges N645 La Lienne, km 69,5 Neufmoulin N66 route de Huy dir Malmédy, km 72,4 dir Rahier,</p> <p>km 73,6 Froidville, km 74,8 rétrécissement à dr, WI(km 75) KM 77,6 Cheneux, km 78,1 Chicane,</p> <p>km 79,5 Zone déchets km 79,8 km 81,6 La Gleize rue de l'Eglise</p>	29,3	52,7	14h46	14h42
ARRIVEE	Rue de l'Eglise	52,6	29,4	15h19	15h12
		52,7	29,3	15h22	15h15
		59,6	22,4	15h23	15h16
		68	14	15h34	15h25
		73,6	8,4	15h47	15h37
		79,5	2,5	15h56	15h45
		82	0	16h06	15h54
				16h10	15h57



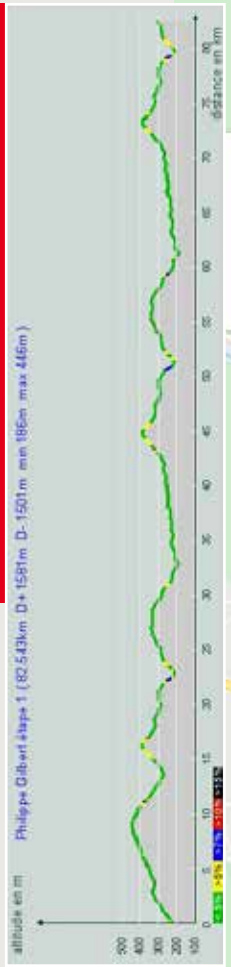
3 DERNIERS KILOMÈTRES



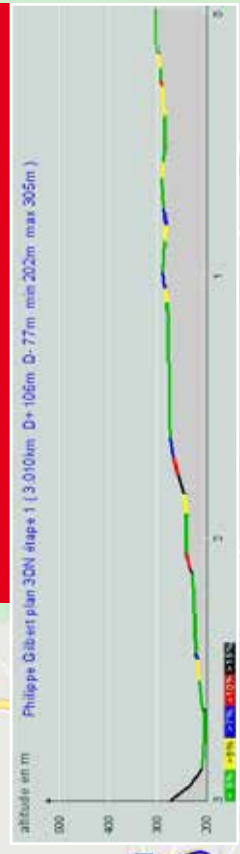
GPM 1
1^{er} passage
Km 23,2

GPM 2
2^e passage
Km 52,7

PROFIL - ÉTAPE 1



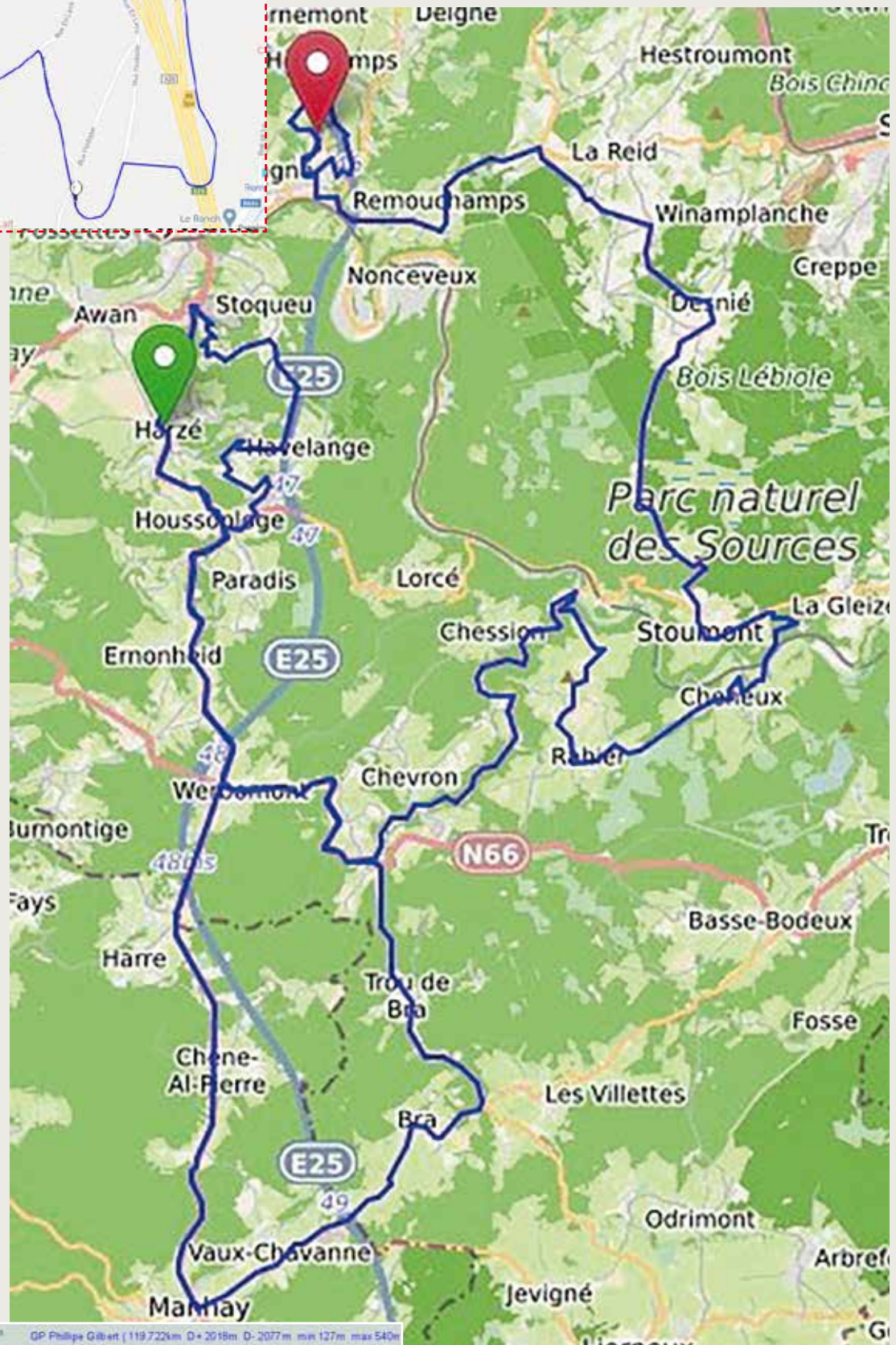
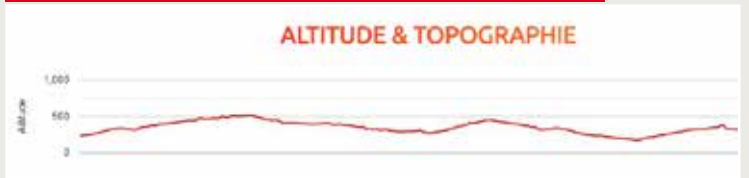
PROFIL - 3 DERNIERS KILOMÈTRES



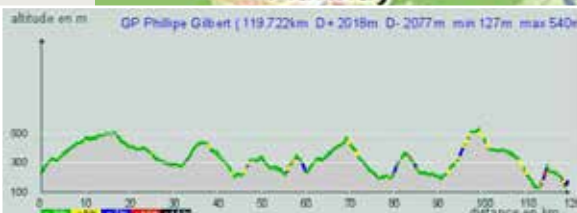
Communes	Rues de passages	Kms P	Kms R	38 kms/h	42 kms/h
AYWAILLE	Départ officieux château Harzé rue de Bastogne en cortège sur 2,7km par les rues : N30 rue de Bastogne, N30 Houssonloge			12h25	12h25
	Départ officiel : N30 Houssonloge, km 0,4 N30 Pouhon, N30 Grand'Route,	0	112,3	12h30	12h30
FERRIERES	Werbomont N30 Bosson, km 5,1 N30 route d'Aywaille, km 5,7 N30 route de Bastogne dir Manhay	3	109,3	12h35	12h34
Province Luxembourg Manhay	Harre N30 route de Bastogne, km 11 N30 Chêne-al-Pierre, km 11,3 îlot central, N30 En Pierreux, km 15,6 N30 Manhay, km 15,7 Sur Les Monts, km 17,2 N651 Vaux-Chavanne Bas-Va, Hazalle pots fleurs	7,1	105,2	12h41	12h40
	km 18 N651 rue des Bousinnes dir Bra, km 19,4 N651 passage sur E25, WO	18	94,3	12h58	12h56
Province Liège Lierneux	Bra, km 23,2 Les Villettes N645 Fond Lienne dir Stoumont, km 26 N645 Trou de Bras Fond Lienne	21,3	91	13h04	13h01
	RUSH 1 (chapelle à G)	26,2	86,1		
STOUMONT	Chevron N645, km 28,7 N66 Neufmoulin route de Huy début GPM 1,	28,2	84,1	13h15	13h10
FERRIERES	Werbomont N66 route de Stavelot, km 33,4 GPM 1 Côte de Werbomont (arrêt du TEC),	32,2	80,1	13h21	13h16
	WI km 34,2 N30 route d'Aywaille, km 34,4 Zone déchets km 34,7 , Bosson,	34,2	78,1	13h24	13h19
AYWAILLE	N30 Grand Route, km 39,3 RUSH 2 (feu) WO km 39,4 N30 Houssonloge,	36,4	75,9	13h27	13h22
	km 42,2 N30 rue de Bastogne château de Harzé, km 42,3 route des Ardennes, km 44,6 dir. Niaster,	42,2	70,1	13h37	13h30
	km 46,4 GPM 2 Côte de Niaster (entrée ferme à dr) km 48 Hameau de Stoqueu ,	46,4	65,9	13h43	13h36
	km 48,6 dir récyparc, WO WI km 49,8 pont de Havelange dir Priestet, km 51,2 Priestet,	52,2	62,1	13h52	13h45
	km 52,2 GPM 3 Côte de Priestet (route à G), km 52,4 rue du Pré clamin, km 52,8 rue Benister,	52,2	62,1	13h52	13h45
	km 53 rue de la Fagne, WI km 53,6 Houssonloge N616 rue de Lorcé, km 54,3 N30 Houssonloge,				
	N30 Grand'Route,				
FERRIERES	Werbomont N30 Bosson km 58,1 Zone déchets km 58,5 début RAVITAILLEMENT , km 59 zone déchets	57,3	55	14h00	13h52
	km 60,1 N66 route de Stavelot				
STOUMONT	Chevron N66 route de Stavelot, km 65 Neufmoulin N645 La Lienne, km 66,1 Les Forges N645 La Lienne,	61,6	50,7	14h07	13h58
	WO km 68,8 Moulin de Rahier N645 La Lienne, km 70,4 RUSH 3 (camping Les Salins)	70	42,3	14h21	14h10
	km 74 Xhierfomont dir Rahier, km 76,9 GPM 4 Côte de Xhierfomont , km 78,7 WI , km 78,8 dir Rahier ,	74	38,3	14h27	14h16
	km 81,6 Cheneux, km 82 Chicane + descente sinueuse, km 84,9 Froidcour ,	81,6	30,7	14h39	14h27
	km 85,6 GPM 5 Côte de la chapelle Saint Anne , km 85,7 N633 route de l'Amblève,				
	km 86 Zone déchets km 86,3 - km 86,8 Stoumont îlot central, km 87,4 N606 route de Spa,	86	26,3	14h46	14h33
	km 90,5 GPM 6 Côte de La Vecquée ,	90,5	21,8	14h53	14h39
THEUX	La Reid N606 route de Stoumont, km 93 N606 rue Haute Desnié, km 94,4 N606 Desnié,	91,2	21,1	14h54	14h40
	km 94,7 N606 rue Ry Sauvage, km 96,9 N606 rue Jehoster dir Hautregard,	94,7	17,6	15h00	14h45
	km 99,6 Hautregard route de Remouchamps	99,6	12,7	15h07	14h52
AYWAILLE	Remouchamps N697 rue de Spa, km 104,6 N666 av de la Porallée, km 105 rue du Vieux Pont,	100,9	11,4	15h09	14h54
	km 105 Zone déchets km 105,2 - km 105,2 rue du Hallage, km 105,3 rue du Broux,				
	km 105,5 rue Lady dir La Redoute, km 105,8 rue Trotinfosse début GPM 6,	105,5	6,8	15h17	15h01
1^{er} PASSAGE DE LA LIGNE	Côte de La Redoute Esplanade de la Redoute	106,5	5,8	15h18	15h02
AYWAILLE	km 107,3 sommet de la Redoute dir Playe,	107,3	5	15h19	15h03
	km 108,4 Playe village rétrécissement, km 108,6 Playe, km 109,4				
	km 110,3 Sougné Remouchamps rue de Hodister, km 110,8 rue En Leva, km 111,1 rue Redoute,	110,3	2	15h24	15h08
	km 111,2 rue Lady dir La Redoute, km 111,4 rue Trotinfosse				
ARRIVEE	Esplanade de la Redoute	112,3	0	15h27	15h10

3 DERNIERS KILOMÈTRES

PROFIL - 3 DERNIERS KILOMÈTRES



PROFIL ÉTAPE 2



Règlement Particulier

1. Organisation :

L'épreuve dénommée « La Philippe Gilbert juniors » est organisée par le « GUIDON D'OR, Fan club Philippe Gilbert » sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale et de la Belgian Cycling. Elle se déroule le samedi 7 octobre 2023, départ à 13h55 et dimanche 8 octobre 2023, départ à 12h25.

2. Type d'épreuve :

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Juniors. Elle est inscrite au calendrier UCI Hommes Juniors. L'épreuve est inscrite en classe MJ 2.1.

3. Participation :

L'épreuve est organisée exclusivement par invitation.

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : équipes nationales, équipes régionales et de club, équipes mixtes.

Conformément à l'article 2.2.003bis du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 4 et de maximum 6 coureurs.

L'organisateur retiendra maximum 25 équipes de 6 coureurs.

Chaque équipe (belge et étrangère) qui participe à une épreuve internationale UCI pour Juniors payera un montant de € 50,- à l'inscription auprès du jury. Ce montant est destiné au Fonds de la Jeunesse (article 2.1.005B du règlement de la Belgian Cycling)

4. Procédure d'inscription :

Veuillez trouver ci-dessous la procédure pour l'inscription des équipes dans des interclubs.

Au moins 60 jours à l'avance, l'organisateur invite l'équipe.

Au moins 50 jours avant l'épreuve, l'équipe invitée fait savoir à l'organisateur par écrit si elle désire participer à l'épreuve ou si elle décline l'invitation.

Au moins 40 jours avant l'épreuve, l'organisateur envoie la liste des équipes sélectionnées à Belgian Cycling et informe les équipes qui sont acceptées pour participer à son épreuve. Belgian Cycling active les équipes sélectionnées dans le module d'inscription online.

Au moins 20 jours avant l'épreuve, l'équipe envoie les noms du directeur sportif, coureurs et réserves dans le module d'inscription online (comp.kbwb-rlvb.com). L'équipe et l'organisateur reçoivent une confirmation par mail.

72 heures avant l'heure du départ de l'épreuve, l'équipe envoie les noms des titulaires et de deux remplaçants dans le module d'inscription online.

Au plus tard 15 minutes avant la réunion des directeurs sportifs, le directeur sportif de l'équipe doit confirmer au Collège des Commissaires l'identité des coureurs participants.

5. Permanence :

· La permanence de départ se tient le samedi 7 octobre 2023 dès 10h au Château de Harzé, cour haute Rue De Bastogne, 1- 4920 Aywaille personne contact Gilbert Laura +32492579584.

· Le vestiaire départ : Royal Football Club Harzé rue du Pré de Lhonneux, 1 – 4920 Aywaille.

· La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de 10h30 à 11h40 le samedi 7 octobre 2023.

· La réunion des Directeurs Sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 11h55 au Château de Harzé, cour haute Rue De Bastogne, 1- 4920 Aywaille.

· La permanence d'arrivée le 7 octobre se tient à partir de 14h30 : salle Le Wérihay rue de l'Eglise, 34 à 4987 La Gleize, personne contact Gilbert Laura +32492579584.

· Le vestiaire arrivée : club du Tennis rue de l'Eglise, 11 à 4987 La Gleize,

· Pour la 2ème étape, la permanence de départ se tient le dimanche 8 octobre 2023 dès 10h au Château de Harzé, cour haute Rue De Bastogne, 1- 4920 Aywaille personne contact Gilbert Laura +32492579584.

· Le vestiaire départ : Royal Football Club Harzé rue du Pré de Lhonneux, 1 – 4920 Aywaille.

· La permanence d'arrivée le 8 octobre se tient à partir de 13h30 : Centre Récréatif rue Marsale, 10 à 4920 Remouchamps, personne contact Gilbert Laura +32492579584.

· Vestiaire arrivée : terrain de football Aywaille avenue de la Porallée 4920 Aywaille Le double dossard est d'application. A l'inscription, l'Organisateur remettra à chaque Directeur Sportif un jeu double de dossards et 6 plaques de cadre, ceux-ci ne seront pas à restituer après l'épreuve. Des réserves de dossards et plaques de cadre seront à disposition auprès du Juge à l'Arrivée à la signature de la feuille de départ.

· Le Directeur de Course sera le nommé GILON Christian domicilié rue du Bassin, 8 à 4800 Verviers GSM +32498578312 email : cgilroy@skynet.be

· Le Directeur de Course adjoint sera le nommé Jeannot Gilbert, domicilié rue Bellinheid, 12 à 4920 Remouchamps. Téléphone +3243844336, GSM +32474220545, email : jeangilbert@hotmail.fr

· Le coordinateur sécurité sera le nommé Christian Gilbert, domicilié rue Bellevue, 1 B-4920 Harzé. Téléphone +3243844336, GSM +32474958008, email : sophierixhon@hotmail.com

6. Signatures :

Les opérations de signature de la feuille de départ se feront au podium au Château de Harzé, dans la cour Rue De Bastogne, 1- 4920 Aywaille.

Pour la 1ère étape de 12h30' à 13h30'; par équipe, suivant ordre remis par l'Organisateur.

Pour la 2ème étape de 11h00' à 12h05'; par équipe, suivant ordre inversé des voitures.

7. Radio-tour :

Les informations courses sont émises sur la fréquence 160,10625 canal 2.

8. Voitures techniques :

· Chaque équipe a le droit de mettre un véhicule d'assistance dans la course. L'ordre des voitures sera établi par tirage au sort au cours du briefing, selon les règlements de l'UCI. Un laissez-passer sera également délivré aux véhicules d'assistance « soigneur »

· Lors des arrivées, les voitures des Directeurs Sportifs et autres suiveurs (à l'exception des véhicules des membres du Jury des Commissaires, des voitures neutres, du médecin et de sécurité) sont tenues d'emprunter la déviation mise en place par l'Organisateur.

· Le service d'assistance technique neutre est assuré deux voitures neutres et une moto neutre.

9. Assistance médicale :

Deux ambulances et un médecin suivront la course.

10. Ravitaillement :

Les ravitaillements seront autorisés à partir des voitures techniques après 30 km jusqu'à 20 km avant l'arrivée et suivant les modalités reprises aux articles 2.3.026 et 2.3.027 du règlement UCI.

Etape 1 : une zone de ravitaillement est également prévue au km 60,1 et des zones déchets km 20,8 – 30,6 – 50,1 – 60,1 – 79,5.

Etape 2 : une zone de ravitaillement est également prévue au km 58,5 et des zones déchets km 34,4 – 58,1 – 86 – 105.

11. Délais :

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 12% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'Organisateur.

Les délais d'élimination en course sont fixés à cinq minutes de retard par rapport au peloton principal. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

12. Classements :

- Le Classement Général Individuel (Maillot Jaune) sera calculé par addition des temps enregistrés par le chronométrateur, en tenant compte des bonifications et des pénalités. En cas d'égalité dans le classement général au temps, le total des places obtenues dans les différentes étapes départagera les coureurs. En dernier ressort ce sera la place obtenue dans la dernière étape qui sera prise en compte.
- Le Classement par Equipes du jour sera établi après chaque étape. Il s'obtiendra par l'addition des 3 meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par l'addition des places obtenues par leurs 3 meilleurs temps de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.
- Un Classement Général par Equipes sera établi après chaque étape. Il s'obtiendra par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il sera fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage : 1° Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour, 2° Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour, et ainsi de suite. S'il y a toujours égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel. Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du Classement Général par Equipes.
- Le classement de la Montagne G.P.M. (Maillot Blanc à Pois Rouges) sera établi par l'addition des points attribués sur l'ensemble des deux côtes répertoriées le premier jour et des six côtes répertoriées le deuxième jour. Les trois premiers coureurs y recevront respectivement 5, 3 et 2 points. En cas d'ex aequo, le nombre de 1ères places aux sommets des côtes sera déterminant et en cas de nouvel ex-æquo, la place au classement général individuel au temps sera prise en considération.
- Un Classement du Meilleur jeunes (Maillot Blanc) sera établi sur base du meilleur coureur de première année au classement général individuel.
- Un Classement des rush (Maillot vert) retiendra les deux premiers coureurs lors du franchissement de la ligne signalée 1000m avant par un panneau et sur la ligne par un drapeau agité. Points attribués 5 et 3 points. En cas d'ex-æquo idem GPM

13. Trois derniers kilomètres :

La règle des 3 derniers kilomètres ne sera pas d'application

14. Prix :

L'Organisateur paiera les prix par transfert bancaire dans les 8 jours de la fin de l'épreuve. Les équipes veilleront à communiquer leur numéro de compte au plus tard lors de la confirmation des partants.

Prix Individuels par étape : 910 €

175 €	100 €	75 €	60 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €

Prix Individuels classement général : 385 €

70 €	40 €	30 €	25 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €

Prix interclubs : 380 €

75 €	60 €	50 €	35 €	30 €
25 €	20 €	15 €	10 €	10 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €

Prix G.P.M. : 250 €

125 €	75 €	50 €
-------	------	------

GILON Christian

Directeur de course

GILBERT Jean

Président organisation

Willems Cédric

Coordinateur Compétitions FCWB
Comité Régional de Liège

Prix du Meilleur jeune. : 150 €

150 €

Prix des rush : 150 €

150 €

15. Antidopage :

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage de la Belgian Cycling et de la Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi Belge.

Etape 1 : le contrôle antidopage a lieu au tennis rue de l'Eglise, 11 4987 La Gleize

Etape 2 : le Contrôle antidopage se fera dans un mobil home à l'arrivée (La Redoute).

Un fléchage sera installé depuis la ligne d'arrivée jusqu'au local contrôle antidopage, situé près des vestiaires.

16. Protocole :

Sont tenus de se présenter aux cérémonies protocolaires qui se tiendront à hauteur de la ligne d'arrivée :

A l'issue de la 1ère étape :

- Le premier coureur de l'étape.
- Le leader du classement général individuel (maillot jaune).
- Le premier du classement individuel des Monts (maillot blanc à pois rouges).
- Le premier du classement individuel des rush (maillot vert).
- Le premier du classement individuel des jeunes (maillot blanc).

A l'issue de la 2ème étape :

- Le premier coureur de l'étape.
- Les trois premiers du classement général individuel.
- Le premier du classement de la Montagne.
- Le premier du classement individuel des rush.
- Le premier du classement individuel des jeunes.

17. Environnement :

Des poubelles seront placées dans la zone de départ, dans la zone d'arrivée ainsi que dans les vestiaires. Nous demandons de respecter l'environnement, ainsi que les zones de déchets mises en place par l'Organisateur.

18. Covid :

Cette épreuve sera organisée dans le respect des protocoles « Covid » en vigueur le jour de l'épreuve. Nous demandons à tous les coureurs et encadrants de se conformer strictement à ce protocole

19. Pénalités :

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Collège des Commissaires conformément aux dispositions en usage à l'UCI ou à la Belgian Cycling.

Collège des commissaires / College van commissarissen:

CONTER Claudine (Lux) UCI	Voorzitter/Président UCI
GERARD François	Aankomstrechtter/Juge d'Arri
DE MEY Sébastien	Com. 2
TONGLET Bernard	Com. 3
BURGUET Patrick	Com. 4
EECKHOUT Pascal	Crono/Chrono
VAN STEEN Freddy	Operator Transponders
WILLEMS Cédric	Com. Moto
BETTONVILLE Jean-Mac	Piloot moto BEL CYCLING
WILLEMS Cédric	Technisch Afgevaardigde

Fotofinish

LIEGE - BOURDOUX Jean

Telecom

Radio tour 2 - Freq. Kan 2 - 160.10625

National Reportage Team

HAVELANGE Michel	Operator
HAVELANGE Freddy	Speaker Radio Tour

Liste des hôpitaux:

Citadelle Liège

Boulevard du 12^e de Ligne, 1 • 4000 Liège • +32 (0)4 225 61 11

CHU Liège

Domaine Universitaire du Sart-Tilman • Avenue de l'Hôpital - 4000 Liège • +32 (0)4 242 52 00

CHR Verviers

Rue du Parc • 4800 Verviers • +32 (0)87 21 21 11 • Urgence: +32 (0)87 21 24 00

Clinique Reine Astrid de Malmedy

Rue Devant les Religieuses • 4960 Malmedy • +32 (0)80 79 31 11 • Urgence: +32 (0)80 79 31 17

Responsables et collaborateurs:

Directeur de course :	Gilon Christian	+32 (0)498 57 83 12
Directeur de course adjoint :	Gilbert Jeannot	+32 (0)474 220 545
Coordination sécurité :	Gilbert Christian	+32 (0)474 958 008
Commissaire de la police locale :	Pellet Stéphane	+32 (0)497 400 145
Responsable ardoisier :	Wallens Steven	+32 (0)497 19 66 73
Moto GPM :	LEYS Mario	+32 (0)0474345663
Responsable signaleurs :	Gilbert Christian	+32 (0)474 988 008
Ambulance :	I.N.S. by Moreau	+32 (0)4 377 20 88
Médecin :	Doudou Jean-Raymond	+32 (0)494 81 92 96 ou +32 (0)495 12 31 09
Responsable motos sécurités civils :	Wallens Steven	+32 (0)497 19 66 73
Responsable voiture neutre :	NEUTRALE Wagens	+32 (0)495 36 94 97
Responsable car balai :	Lawarrée Jacky	+32 (0)495 165696
Drapeau rouge 1 :	M Broodcorens Herman	+32 (0)477 365 641
Drapeau rouge 2 :	Mme Broodcorens Herman	+32 (0)477 943 743
Drapeau vert :	Deceuninck	

EQUIPES BELGES



EQUIPES ETRANGÈRES











REMOUCHAMPS - FERRIÈRES - REMOUCHAMPS

DÉBUTANTS

1986 :  1. **CORVERS F.** 2. SCHRUFF (D) 3. **STROUKEN P. (NL)**

JUNIORS

1987 :	 1. STROUKEN P. (NL)	2. DORPER A. (D)	3. CORVERS F.
1988 :	 1. STROUKEN P. (NL)	2. VERVORT W.	3. KEMPER G. (NL)
1989 :	 1. NELISSEN D. (NL)	2. DEMARCIN F.	3. VETTENBURG D.
1990 :	 1. VAN DE VOUWER K.	2. MISSOTTEN A.	3. GOOSSENS V.
1991 :	 1. MOOREN M.	2. LAFNEAU F.	3. DEMARBAIX S.
1992 :	 1. JOACHIM B. (LUX)	2. RUTSAERT T.	3. ROODHOOFD Ch.
1993 :	 1. PETERS I. (NL)	2. VERBRUGGHE R.	3. DANIELS D.
1994 :	 1. VANDEWALLE J.	2. DECEUSTER B.	3. DANIELS D.
1995 :	 1. SPOORMAKERS S.	2. THEUNIS W.	3. BALCAEN J.
1996 :	 1. VAN DER KOOIJ V. (NL)	2. TRICARIO A.	3. GUILLIAMS M.
1997 :	 1. DE WARD B. (NL)	2. MURAVYEV D. (KAZ)	3. CAPELLE A.
1998 :	 1. BAETENS	2. PAUWELS C.	3. GILSON A.
1999 :	 1. THANS B.	2. DE WEERT K.	3. ABAKOUMOV I. (RUS)
2000 :	 1. VAN KECK P.	2. KWANTEN Fr. (NL)	3. DE KORT K. (NL)
2001 :	 1. PETERS S. (NL)	2. ENNEKENS S.	3. MONFORT M.
2002 :	 1. VANSTARANTA J. (FIN)	2. STAMSNIJDER T. (NL)	3. BEERNAERT J.
2003 :	 1. BAKELANTS J.	2. MELIS J.	3. DE GREEF F.
2004 :	 1. MUSCAT R. (MALTE)	2. MAES N.	3. DEPREZ B.
2005 :	 1. CRABE K.	2. BAUGNIES J.	3. JOSEPH S.
2006 :	 1. LODEWICK K.	2. DE WINTER W.	3. LIGTHART P.
2007 :	 1. ROBERT F.	2. KREDER R.	3. VERMOT J.
2008 :	 1. BOEVE M. (NL)	2. DE JONGHE K.	3. BOSTER J. (NL)
2009 :	 1. LUTGEN J. (NL)	2. DEBIE S.	3. FORGET G.
2010 :	 1. STUYVEN J.	2. BECKERINGH D.	3. ADAMS J.
2011 :	 1. CAPIOT A.	2. JULIUS J. (Afrique du sud)	3. RUYTERS B.
2012 :	 1. VAN GESTEL D.	2. VAN DER POEL M. (NL)	3. DELTOMBE K.



LA PHILIPPE GILBERT JUNIOR

2013 :		1. VAN GOMPEL M.	2. GALLE T.	3. VAN HOOYDONCK N.
2014 :		1. VAN DINGENEN J.	2. PALM M.	3. BOGAERTS S.
2015 :		1. Brunel A.	2. VAN DER HOORTST D. (NL)	3. LAMBRECHT B.
2016 :		1. PIDCOCK T.	2. BRUNEL A. (F)	3. VAN DER DOOL J. (NL)
2017 :		1. EVENEPOEL R.	2. GRIGNARD S.	3. SAUVAGNARGUES J. (GBR)
2018 :		1. CLAEYS R.	2. ASKEY L. (GBR)	3. HOUTEKIER J.
2019 :		1. BROUWERS E.	2. GELDERS G.	3. REINDERINK P.
2020 :		1. DE LIE A.	2. GREGOIRE R. (F)	3. LABROSSE J. (F)
2021 :		1. PLACE M.	2. POOLE Max (GBR)	3. VAN RAEMDONCK C.
2022 :		1. ISIDORE N.	2. VANDEN HEEDE L.	3. GRUEL T. (F)

COUREUR DEVENU PROFESSIONNEL

Podium 2022



La philippe Gilbert junior

